

Communiqué relatif au rassemblement proposé par l'Association des maires de France

(<https://ville-cachan.fr/actualites/communique-relatif-au-rassemblement-propose-par-lassociation-des-maires-de-france/>)

La Ville ne sera pas en mesure d'organiser aujourd'hui le rassemblement proposé par l'Association des maires de France. Fortement mobilisée par les événements récents, elle ne peut réunir, dans un délai aussi court, les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer son bon déroulement et la sécurité des participants.

Elle exprime sa pleine solidarité avec les communes, les élus, les agents publics, les commerçants et les habitants touchés par les violences et les pillages. Elle condamne fermement les attaques contre les personnes, les institutions et les biens publics comme privés.

Dans ce contexte de tensions sociales, la Ville souligne la nécessité d'écouter les préoccupations et les revendications qui s'expriment. Elle réaffirme son attachement au droit de manifester pacifiquement et au dialogue social, indispensables à la vie démocratique. Elle appelle à l'apaisement et à la responsabilité collective.

La maire, Hélène de Comarmond et les élus du conseil municipal s'associent pleinement à l'esprit de cette journée de solidarité et réaffirme son attachement aux valeurs républicaines, au respect dû aux élus locaux et à l'action publique au service de tous.

- [Téléchargez le communiqué de presse du 19 octobre 2026 PDF 60.62 Ko](#)